

Contribution du Canada aux secours d'urgence du Liban

M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé le 18 octobre, que l'Agence canadienne de développement international accorderait une contribution de \$200 000 pour venir en aide aux victimes des luttes qui déchirent le Liban.

Ce montant a été accordé à la suite de la demande formulée le même jour par le Comité international de la Croix-Rouge.

Il s'agit du deuxième montant accordé cette année par le Canada; il s'ajoute au million de dollars donné par l'ACDI en avril dernier. Le total de l'aide humanitaire du Canada au Liban, depuis 1975, s'élève donc aujourd'hui à une somme totale de \$5,96 millions.

Le gouvernement canadien continuera à suivre de près le conflit du Liban et à encourager tout autre effort international fait en vue de remédier à cette très grave situation.

Police d'assurance simplifiée

Une compagnie d'assurance-vie, le Groupe royal, a publié dernièrement une police qui peut être lue et comprise facilement.

Le texte laisse de côté le jargon habituel et les exceptions présentées en caractère minuscule.

On trouve en première page une table des matières qui permet de repérer rapidement la clause recherchée.

Chaque tête de chapitre est imprimé en caractère gras. De plus, l'on trouve des exemples précis illustrant ce que la compagnie "couvre" et "ce qu'elle ne couvre pas". Ces exemples sont imprimés en rouge.

Par exemple, on peut lire le paragraphe suivant: "Votre logement est inhabitable du fait d'un incendie. Vous êtes dans l'obligation, vous et votre famille, de séjourner à l'hôtel et de manger dans les restaurants. D'habitude, vos frais de nourriture s'élèvent à \$200 par semaine. A présent, vos frais atteignent en moyenne \$300 par semaine. Nous vous remboursons la différence, c'est-à-dire \$100."

La Compagnie a joint au document un intercalaire de quatre pages sur la sécurité. Des dessins rappellent les normes élémentaires de sécurité et les principaux symboles pour désigner les produits dangereux.

Remplacer thé et café par les plantes sauvages de nos jardins

Le Canadien adulte moyen consomme neuf livres et demie de café et deux livres et demie de thé par année. Cependant, ces boissons, à cause de leur prix élevé et des effets nocifs de la caféine et de l'acide tannique qu'elles contiennent, perdent leur popularité auprès des consommateurs qui cherchent de plus en plus à les remplacer.

L'on pourra trouver de nombreuses suggestions en ce sens dans un livre publié récemment par la division de l'Édition des Musées nationaux du Canada, *Succédanées sauvages du thé et du café au Canada*.

La cueillette, la préparation et la dégustation des 25 plantes suggérées transformées en simili-café ou en tisane, feront vivre une expérience amusante et...salutaire. En effet, en feuilletant ce livre, l'on découvre qu'il est possible de tirer de délicieux breuvages des conifères qui abondent dans nos forêts et ornent

nos jardins, des fruits et des feuilles du fraiseur sauvage, du trèfle, etc.

Deuxième volume de la collection "Plantes sauvages comestibles du Canada", cet ouvrage présente chaque plante au moyen d'une description et d'une illustration, indique où on peut la trouver et explique comment la préparer. Le lecteur y trouvera, en plus, d'autres renseignements ayant trait à l'utilisation de ces plantes dans le passé et à leurs vertus médicinales.

Le livre a été rédigé, pour le compte du Musée national des sciences naturelles, par Mme Nancy Turner et M. Adam Szczawinsky.

Mme Nancy Turner se spécialise en ethnobotanique, c'est-à-dire l'utilisation des plantes par l'homme.

M. Adam Szczawinsky a été conservateur de la botanique au British Columbia Provincial Museum jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1975.

Une "coupe Canada" à Tokyo

Les représentants de CP Air à Tokyo ont organisé un premier tournoi de golf avec l'aide du bureau local de l'OTC. Le gagnant a remporté la "coupe Canada" qui sera exposée en permanence au bureau de l'OTC à Tokyo. Ce tournoi a été organisé pour attirer l'attention des journalistes et de l'industrie du tourisme sur

les attraits du Canada et la pratique du golf chez nous.

CP Air offrait un voyage gratuit au Canada aux trois meilleurs golfeurs du tournoi. Parmi les autres prix, il y avait une pinte de sirop d'érable pour chaque participant, des caisses de bière canadienne, des cadeaux offerts par les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.



M. R.V. Gorham, chargé d'affaires du Canada à l'ambassade à Tokyo (à gauche), M. John Pastuzinski, directeur de CP Air pour le Japon et la Corée (à droite) et M. Mel MacDonald, directeur du bureau de l'OTC à Tokyo, remettent la première "coupe Canada" au vainqueur du tournoi de golf, M. Katsuhiro Takada, de Ryowa Air Services.